

**13 AU 15
SEPTEMBRE
2022**

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS

DOSSIER PRATIQUE DE L'EXPOSANT



Porté par



GÉNÉRALITES

ACCES, HÉBERGEMENT, HORAIRES DU SALON	P.4
VOS INTERLOCUTEURS	P.5
ACCUEIL DES EXPOSANTS, ÉCHEANCES A RETENIR	P.6
PLANNING DE LA MANIFESTATION	P.7
L'APPLICATION WEB & MOBILE DESTINATION ANGERS	P.8
SCAN DE BADGE	P.9
PLAN GÉNÉRAL DU SALON	P.10

EQUIPEMENT DE VOTRE STAND

STAND ÉQUIPÉ, STAND NU	P.12
ELECTRICITÉ, ELINGAGE, NETTOYAGE	P.13
MACHINES EN FONCTIONNEMENT	P.13
Liste des prestataires	P.14-15

MONTAGE - DÉMONTAGE

BADGES - HORAIRES.....	P.17
LEVAGE MANUTENTION	P.17
LIVRAISON DE MARCHANDISES	P.18

PENDANT LE SALON

EBADGE EXPOSANT, RESTAURATION	P.19
-------------------------------------	------

RÉGLEMENTATION

RAPPEL DES REGLES DE SECURITÉ	P.21
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE	P.22
GESTION DES DÉCHETS, GARDIENNAGE	P.23
ASSURANCES, COMMISSION DE SÉCURITÉ	P.24
MATÉRIAUX AUTORISÉS	P.25

ANNEXES TECHNIQUES

DÉCLARATION DE MACHINES	P.27
CROQUIS DE POSITIONNEMENT ELECTRIQUE	P.28
DEMANDE D'ELINGAGE	P.29
LEVAGE ET MANUTENTION	P.30
STAND MODULAIRE	P.31-34

BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE

P.35

MÉMENTO

P.36



Dossier Pratique de l'Exposant
Edition 2022

GÉNÉRALITÉS

Accès au Parc des Expositions d'Angers

ROUTE

Accès direct en provenance des autoroutes :

A 11 (Paris-Nantes) - Sortie n°14

A 85 (Tours - Saumur - Angers)

A 87 (Cholet-Niort) - Sortie n°15

Sortie Angers Est

Coordonnées GPS

Commune de St Sylvain-d'Anjou

(Verrières-en-Anjou)



TAXI : Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00

Téléchargez l'appli pour commander un taxi

TRAIN : par TGV (1h30 de Paris)

VEHICULE EN LOCATION

AVIS , Gare d'Angers - Tél. 0 820 61 16 82

BUS IRIGO ANGERS

Prendre la ligne N°2,

Direction St Sylvain d'Anjou

Arrêt Parc Expo - Cité de l'objet connecté, entrée 1.

Hébergement

Pour contacter la centrale hôtelière : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Tél. : 00 33 (0)2 41 23 50 23 - Email : resa@destination-angers.com

Les demandes seront honorées dans la limite des disponibilités.

Horaires du salon

Mardi 13 et mercredi 14 septembre **de 9H à 18H**

Jeudi 15 septembre de **9H à 17H**

AFTERWORK

Jeudi 15 septembre de **16h à 20h**

accès à :

- zone mixte,
- coeur végétal
- zone Afterwork

VOS INTERLOCUTEURS

L'ÉQUIPE DU SALON

Accueil de l'Administration du Parc
Accueil du Commissariat Général
(Montage - Pendant salon)

02 41 93 40 40
02 41 93 40 30

OPÉRATIONS ET INFRASTRUCTURES

Maria POINEL
Responsable des opérations

02 41 93 40 40

Camille VERRON
Chargée de production

02 41 93 40 58

SERVICE COMMERCIAL

François BIZARD
Chargé d'affaires

02 41 93 40 43

Malory DIETRICH
Chargée d'affaires

02 41 93 62 78

ORGANISATION

Elodie HURBIN
Cheffe de projet

02 41 93 40 37

Pauline BIDARD
Chargée de communication

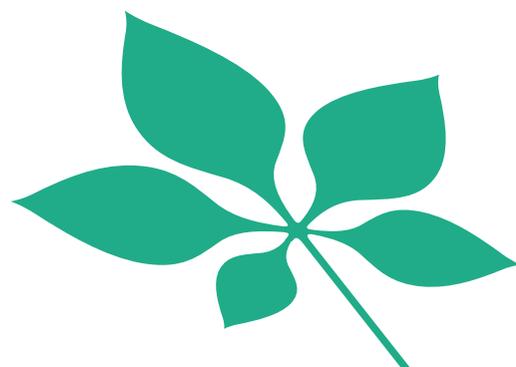
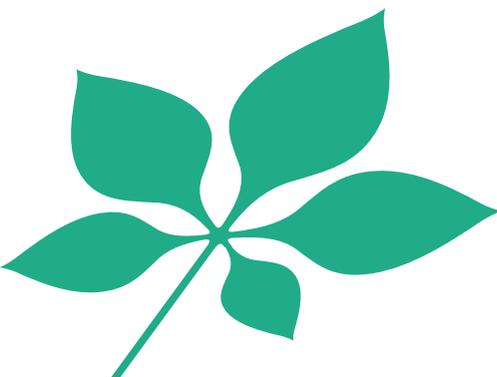
02 53 61 70 17

Valérie RAYER
Suivi administratif, facturation

02 41 93 40 53



prenom.nom@destination-angers.com



Accueil des exposants : Commissariat Général

Toute l'équipe de Salon du Végétal se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant - self service.

Présentez-vous **dès votre arrivée** pour :

- toute demande d'intervention particulière (eau, électricité, spots...)
- toute commande supplémentaire (invitations, ebadges exposants...) : toute commande doit être accompagnée d'un règlement

COMMISSARIAT GÉNÉRAL - Hall GRAND PALAIS
ouvert du vendredi 9 après-midi
au jeudi 15 septembre à 20h30
☎ 02 41 93 40 30

Vendredi 9	14H - 17H
Samedi 10	9H - 12H
Lundi 12	8H - 19H
Mardi 13	7H30 - 18H30
Mercredi 14	8H30 - 18H30
Jeudi 15	8H30 - 20H30

Prestations : échéances à retenir

PRESTATIONS	DATES	PAGES
Commande électricité / Positionnement compteur	23/08	28
Nettoyage (Bon de commande complémentaire)	16/08	35
Réserve (GL Events)	16/08	31
Demande d'autorisation élingage et accroches	16/08	29
Demande de chariot élévateur	23/08	17
Déclaration de machines en fonctionnement	23/08	27
Commande de mobilier (cf liste de prestataires)	23/08	14
Commande plantes / fleurs (cf liste de prestataires)	23/08	14

Des bons de commande relatifs à ces prestations sont à votre disposition à partir de la page 35. **Avant de passer toute commande auprès de nos services**, merci de bien vérifier si votre société ne les a pas déjà effectuées.

PLANNING DE LA MANIFESTATION

Période montage et démontage

Ouverture du salon aux visiteurs

Ouverture du Commissariat Général, dans le Grand Palais

VENDREDI 9	SAMEDI 10	LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16
MONTAGE			HORAIRE SALON			
8h - 18h	8h-18h	8h - 24h dernière entrée possible jusqu'à 21h	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h Afterwork 16h - 20h	
Accès portails 3 et 5						
COMMISSARIAT GÉNÉRAL						
14h - 17h	9h - 12h	8h - 19h	7h30 - 18h30	8h30 - 18h30	8h30-20h30	
					DÉMONTAGE	
					Zone Pro 18h - 24h	8h-18h
					Zone Mixte 21h - 24h	

APPLICATION WEB & MOBILE DESTINATION ANGERS

Cette application web et mobile vous permettra d'augmenter votre visibilité et de générer des contacts **avant, pendant** et **après** le salon.

DESTINATION ANGERS EVENTS, c'est avant tout :

- Le **PROGRAMME** du salon et une gestion de votre AGENDA de visite
- Des **prises de RENDEZ-VOUS BtoB** : Les visiteurs du Salon pourront vous envoyer des **demandes de rendez-vous** directement depuis la plateforme, soit sur votre stand pendant le Salon, soit en visio-conférence la semaine suivant le Salon. **Gérez votre agenda de disponibilité depuis la plateforme** et profitez d'une nouvelle façon de rentrer en contact avec vos clients et prospects, même après le Salon !
- Un **ANNUAIRE des exposants** totalement repensé avec moteur de recherche multicritères, logo de votre entreprise, images ...
- Une **PLACE DE MARCHÉ** répertoriant tous les matériels, produits et services phares des exposants, avec la possibilité de consulter les fiches des produits présents sur les espaces thématiques du salon (Cœur Végétal, Jardin Pixel)
- Un **CATALOGUE répertoriant tous les matériels, produits et services phares** des exposants
- Un catalogue d'**OFFRES D'EMPLOI**



* l'option est uniquement accessible si vous avez indiqué souhaiter en disposer lors de votre inscription en tant qu'exposant.

Téléchargez l'application mobile sur :



Ou scannez le QR Code →



<https://qrco.de/bd4f6W>

APP / SCAN DE BAGDE

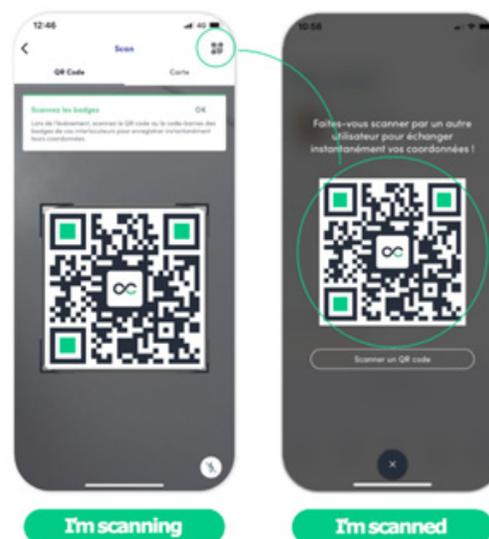
Récoltez, organisez et qualifiés vos contacts en scannant les badges des visiteurs avec l'application Destination Angers Events

En scannant le QR code d'un badge participant, ce dernier sera automatiquement ajouté à votre liste de contacts. Cela vous permet de communiquer par message, d'obtenir vos coordonnées respectives, d'ajouter des tags et de qualifier votre contact.

En fin de salon, vous pourrez exporter un fichier avec l'ensemble des contacts qualifiés scannés par vous et votre équipe ! Un guide d'utilisation spécifique vous sera remis avant le Salon.



App / Scan de badge



Votre espace exposant

Accédez à votre espace exposant sur <https://exposants.destination-angers.com/> afin de compléter votre fiche entreprise, publier vos matériels, produits et services, gérer les demandes de rendez-vous des visiteurs, répondre à leurs messages, consulter les statistiques de visite etc.

Un guide pratique vous sera envoyé par mail d'ici quelques semaines afin de vous guider dans l'utilisation de l'application durant le Salon.

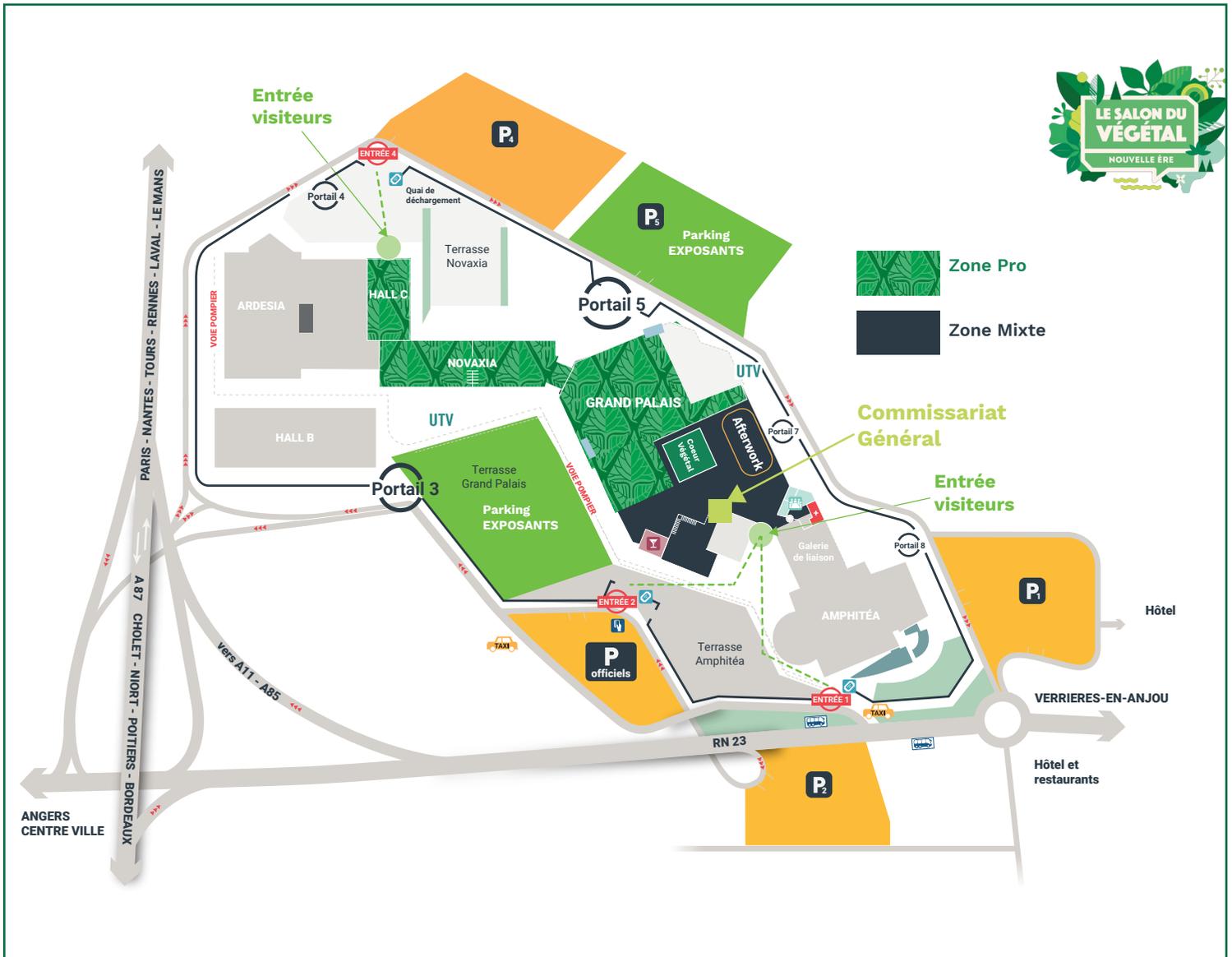
Vous avez également reçu un guide de connexion à l'application. Si ça n'est pas le cas, vous pouvez nous le signaler à : daevents@destination-angers.com

Prolongez le Salon du Végétal et augmentez vos opportunités commerciales !

- Programmez des rendez-vous d'affaires avec les visiteurs du Salon en visio-conférence (directement depuis l'application) la semaine suivant le Salon
- Votre fiche entreprise et vos produits/services restent accessibles aux visiteurs même après le Salon !
- Les visiteurs peuvent vous contacter avant, pendant et après le Salon

Pour toute demande d'assistance sur l'application web et mobile, n'hésitez pas à nous contacter :
daevents@destination-angers.com

PLAN GÉNÉRAL DU SALON





Dossier Pratique de l'Exposant
Edition 2022

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND



**TELECHARGEZ LES FORMULAIRES ET BON DE COMMANDE
DANS VOTRE ESPACE EXPOSANTS / SALON PRATIQUE**

www.salonduvegetal.com

L'équipement et l'aménagement des stands sont réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de **nous consulter** pour toute installation **excédant une hauteur de 3 mètres**.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette.

Nous vous demandons également de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur leur stand dès l'ouverture du salon et jusqu'à l'heure de fermeture.

Stand équipé Hall Novaxia - Grand Palais - Hall C

Panneaux de fond et cloisons latérales en contre-plaqué, longueur 3 mètres, hauteur 2,30 mètres, revêtement en tissu gris, classé M1.

Fixations par punaises ou agrafes ou accrochage en partie haute autorisées.
Boulonnage, vissage et grosses pointes sont interdits.

L'épaisseur des cloisons détermine pour chaque module une largeur utile de 2,95 m.

Bandeau : ossature en aluminium laqué gris anthracite
Le bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

Il est prévu une enseigne par stand.



Stand nu

Il n'y a **ni cloison de fond, ni cloison de séparation** de stand, les délimitations de stand se feront par ruban adhésif collé sur la moquette.

Il est prévu une enseigne par stand.
Cette enseigne sera située en devant du stand.

Revêtement des sols

Dans les allées :

- **Béton lisse** pour le hall Novaxia
- **Carrelage** pour le hall du Grand Palais
- **Pas de moquette dans les allées** sauf dans le hall C

Electricité

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection placé d'une manière générale dans l'angle en fond du stand à 2,10 m de hauteur.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'inscription.

Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au bon de commande page 35.

Si vous souhaitez un **emplacement spécifique pour votre compteur**, merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis page 28. Il est **strictement interdit de modifier par vous-même** l'emplacement du compteur.

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

Cafetière	0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 kw)
Réfrigérateur	0,2 Kw
Ordinateur	0,1 Kw
Aspirateur	1,5 Kw en moyenne
Rail de 3 spots	0,3 Kw

Elingage à la charpente des halls

Avant toute opération d'accroche, vous devez obtenir **l'autorisation du Parc des Expositions**.

Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches.

Attention :
élingage interdit dans le hall C.

Sans accord de notre part, votre prestataire n'est pas autorisé à élinguer sur nos structures.

Merci de nous retourner le document page 29

Machine en fonctionnement

Pour toute mise en fonctionnement de machines ou d'appareils présents en démonstration, nous vous remercions de bien vouloir **remplir le document "Déclaration de machines"**, en annexe page 27, **avant le 23 août**.

Nettoyage

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture du salon. Si vous ne souhaitez pas procéder vous-même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 5,00 € HT le m² pour la durée du salon. (Cf. **bon de commande page 35**).

Par ailleurs, un programme de **gestion des déchets** est mis en place au Salon. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement du salon. (Cf. **détail en page 23**).

Tous les soirs, déposez vos déchets de la journée dans l'allée, en bordure de votre stand, en mettant les éventuelles bouteilles de verre à part pour faciliter le tri aux équipes de nettoyage qui les collecteront.

Pour les personnes qui souhaitent évacuer leurs déchets pendant la journée, des conteneurs à verre et à déchets divers seront placés à l'extérieur des halls.

MERCI À L'AVANCE DE VOTRE COLLABORATION.

Liste des prestataires



ACCROCHES | BANDEROLES - Prestataires proposés par le Salon

MASA DIFFUSION | Arnaud MASA | 06 07 28 51 75 | arnaud@masadiffusion.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.com

ALIVE EVENTS | Jean-Philippe ULLY | 06 61 68 16 72 | jp.ully@alive-events.fr

CONCEPTION DE STANDS / RÉSERVE - Prestataire référencé par Destination Angers / Parc Expo

GL EVENTS | Anaïs GRIMAUD | 02 40 34 78 84 | anais.grimaud@gl-events.com

DÉCORATION FLORALE - Prestataires proposés par le Salon

Plantes jardinières

FLOR'ATLANTIC | Hervé PLOUX | 06 80 02 25 99 | helene.campagne@gmail.com

AG-CREATION | Arnaud GUIMBRETIERE | 06 23 14 67 80 | info@ag-creation.fr

Fleurs coupées

NATURE ACIDULÉE | Audrey BARRAUD | 06 61 70 91 50 | natureacidulee@orange.fr

ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE STAND & MATÉRIELS VIDÉO

Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo

ALIVE EVENTS | Jean-Philippe ULLY | 06 61 68 16 72 | jp.ully@alive-events.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.com

GAZ - HÉLIUM - Prestataire proposé par le Salon

PROLIANS - MARTIN RONDEAU | Didier FRANCFORT | 02 41 32 45 41 | dfrancfort@prolians.eu

IGNIFUGATION - Prestataire proposé par le Salon

PROTEC'FLAM | 02 40 34 35 83

MANUTENTION - Prestataire proposé par le Salon

LOIRE MAINE MANUTENTION (service **SANS** chauffeur) | 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

MOBILIER - Prestataires proposés par le Salon

AMEXPO | 02 51 12 90 77 | contact@amexpo.fr

CAMERUS | 01 57 14 25 25 | contact@camerus.fr

PERSONNEL INTÉRIMAIRE - Prestataire proposé par le Salon

MORGAN SERVICES | 02 41 24 07 18 | angers-doutre@morgan-services.fr



PERSONNEL HÔTES / HÔTESSES - Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo

TRINITY | Anne-Caroline POUDAT | 02 40 14 31 76 | courriertrinity@yahoo.fr

CITYONE | Camille LE CALVEZ | 06 14 24 85 37 | camille.lecalvez@cityone.fr

PHOTOGRAPHE - Prestataire proposé par le Salon

MARC CHEVALIER | 06 86 76 16 46 | chevaliermarco@hotmail.fr

PLOMBERIE - Prestataire proposé par le Salon

AXIMA ENGIE | Hervé LEFLOCH | 02 41 49 43 15 | herve.lefloch@engie.com

SIGNALÉTIQUE - Prestataires proposés par le Salon

ART DIVA | Hervé JUHEL | 02 41 69 95 97 | hj@art-diva.net

SIGNATURE | Julien RETIF | 02 41 60 20 00 | j.retif@signature-pub.com

LA SIGNALÉTIQUE DÉCORATIVE | Olivier YVINEC | 02 41 80 08 25 | contact@lsdpub.fr

TRAITEURS - Prestataires proposés par le Salon

GREEN TRAITEUR | Isabelle LEBLOND | 02 41 69 94 24 | Isabelle@arbouni.fr

OREE DES BOIS | 02 41 77 04 51 | contact@loreesdesbois.fr

MS CHATILLON | 02 41 24 36 97 | traiteur@ms-chatillon.fr

CLASS'CROUTE | 02 41 42 42 00 | angers@classcroute.com

EPICA FOOD | 06 95 25 81 89 | contact@epicafood.fr

TRANSPORT RAPIDE / COURSIER - Prestataire proposé par le Salon

LIBELLULE COURSES | 07 85 22 96 68 | libellulecourses@hotmail.com



Dossier Pratique de l'Exposant
Edition 2022

MONTAGE - DÉMONTAGE

EBadges montage-démontage

Ces Ebadges sont obligatoires pendant les périodes de montage et de démontage et n'ont aucune validité pendant la manifestation.

A partir du vendredi 9 septembre, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Horaires montage-démontage

MONTAGE - ouverture des portails			
Vendredi 9	8h - 18h	Portails 3 et 5	L'installation définitive de votre stand devra impérativement être terminée le lundi 12 septembre. Toute demande de montage antérieur au 9 septembre fera l'objet d'une demande auprès de valerie.rayer@destination-angers.com
Samedi 10	8h - 18h		
Lundi 12	8h - 24h		
DÉMONTAGE - ouverture des portails			
	Zone Pro	Zone Mixte	Attention : à partir du vendredi 16 septembre à 12h, nous nous réservons le droit de commencer le démontage des stands (bandeaux, cloisons ...).
Jeudi 15	18h - 24h	21h - 24h	
Vendredi 16	8h - 18h		

Levage manutention

Pour tous problèmes de levage, manutention, stockage containers etc...

contactez :

- **LOIRE MAINE MANUTENTION** : location de chariot **SANS CHAUFFEUR**
Tél : 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

Possibilité de réserver une manutention :

CHARGEMENT/DECHARGEMENT DE MARCHANDISE (service avec chauffeur) (1h minimum facturée)
70 € HT / heure
Bon de commande page 35



Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement.

Nous ne possédons ni transpalette, ni chariot élévateur.

Livraison de marchandises → PAS AVANT LE VENDREDI 9 SEPTEMBRE

En cas de livraison de marchandises **pour votre stand** par un transporteur, **vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison.**

Le Salon ne pourra en aucun cas réceptionner la marchandise qui, si vous êtes absent, sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part.

Le Salon et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.



ADRESSE DE LIVRAISON :

PARC DES EXPOSITIONS – SALON DU VÉGÉTAL
Route de Paris – 49044 ANGERS CEDEX 01
Hall + n° stand

N° de portable de l'expéditeur :

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

E-Badges Exposants

Vous disposez d'e-badges que vous devez pouvoir présenter en permanence pendant toute la durée du salon.

Les 2 premiers e-badges exposants sont gratuits. Vous pourrez effectuer une commande complémentaire via votre espace exposants sur le site du salon.

Les e-badges ne vous seront transmis qu'après règlement du solde de votre stand. Afin d'éviter les files d'attente au Commissariat Général, **nous vous conseillons vivement de régler le solde avant votre arrivée au Parc des Expositions.**

Restauration



Restaurants :

Grand Palais et Hall C



Restauration à emporter / Bar

Bar du Grand Palais

2 Foodtruck en extérieur

Bar "rafraîchissement" dans le Coeur Végétal

Services +

PLATEAUX REPAS et ORGANISATION D'UN COCKTAIL SUR VOTRE STAND, voir liste des prestataires page 15.



Dossier Pratique de l'Exposant
Edition 2022

RÉGLEMENTATION

Rappel des principales règles de sécurité et d'hygiène à respecter sur un salon

Port du badge montage et démontage : Obligatoire pour accéder au Salon

Port des Equipements de Protection Individuelle :

Chaussures de Sécurité : Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.

Casque : Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tâche présentant un risque.

Gants, lunettes de protection pour les tâches à risques particuliers



Le levage et le transport de personnel ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet :

Documents obligatoires à présenter sur le site

- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour

Travail en hauteur : il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.

Les outillages électriques ou électroportatifs doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

Interdiction de fumer dans les halls : au montage – démontage et pendant le Salon

Respecter les allées de circulation : elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention

Assurer en permanence le nettoyage et l'entretien de son stand et de sa zone périphérique

Système d'aspiration : les outillages électriques, fixes ou électroportatifs pour être acceptés dans le hall, doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières.



Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

Un seul et unique numéro : 07 60 31 47 19

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours.

Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.

Evacuer et se réunir en extérieur.

NUMEROS UTILES

HOPITAL (Accueil urgence)02 41 35 37 12

CENTRE ANTI POISON02 41 48 21 21

CENTRE DE LA MAIN..... 02 41 86 86 41

Gestion des déchets

Pendant le Montage et Démontage

Deux unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation :
devant Novaxia / derrière Grand Palais

Nous vous invitons à trier vos déchets suivant 5 catégories :



- Carton
- Verre
- Ferraille, bois
- Film plastique
- Matières non valorisables (déchets ménagers et autres déchets non valorisables).

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Vous serez accueilli dans chaque unité de tri par une personne en charge de faciliter le bon tri. Un document récapitulatif et un plan d'implantation des unités de tri vous seront remis lors de votre arrivée au Parc des Expositions.

Pendant le Salon

A la fermeture du Salon, chaque soir, nous vous demandons de poser dans les allées vos déchets de la journée en séparant les bouteilles du reste des déchets.

Gardiennage de nuit

L'organisation du salon se charge de la surveillance générale des salons dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

**Gardiennage à partir du vendredi 9 septembre à 18h
au vendredi 16 septembre à 12h**

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements de stand qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

QUELQUES CONSEILS :

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- A la fermeture, recouvrir votre stand d'un filet ou bâche (M2) ou fermer l'accès de votre stand.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.

 **PENDANT LE SALON,**
nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité (en vente dans tous les magasins informatiques)

 **LORS DU DÉMONTAGE,**
nous vous recommandons vivement de déménager vos objets de valeur dès le jeudi soir.

Assurances

« L'exposant doit obligatoirement souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable une Assurance Responsabilité Civile générale (activité « exposant ») et une Assurance Dommages aux Biens.

A minima, seront donc couverts :

- les dommages de toute nature (corporels, matériels, immatériels, consécutifs ou non consécutifs) causés à tous tiers,
- les incidents notamment pendant le montage et le démontage (conformément aux dates indiquées au présent dossier),
- les risques matériels du stand et les installations de l'exposant (produits, mobiliers, décoration...).

Le montant minimum de garantie est d'1,5 M € par sinistre (montant minimum porté à 7,5 M € par sinistre spécifiquement en dommages corporels).

Pour valider son inscription, l'exposant doit en fournir l'attestation ».

Commission de sécurité

Comme toutes les manifestations similaires, le Salon du Végétal, et avec lui ses exposants, est tenu de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Consulter le dossier technique sécurité/électricité dans votre espace exposant sur notre site internet.

Visite de la Commission de Sécurité : lundi 12 septembre

Chargé de Sécurité : M. Bruno BEUNEUX : 06 79 21 89 71

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée.

Toutefois, le chargé de sécurité agréé par le salon examinera la conformité des stands dès le lundi 12 septembre.

Vos installateurs de stands doivent fournir les procès verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands.

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis. En page suivante, vous trouverez les matériaux autorisés et les documents à fournir.

MATERIAUX

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux traditionnels présentent les classements conventionnels suivants : (dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement)

M0 ou A normes Européennes = Incombustible

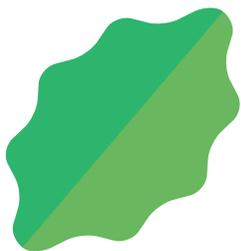
M1 ou B normes Européennes = Non inflammable

M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable

M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable

M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a M3)
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M1 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : M4 ou E normes Européennes Synthétique : M3 ou D normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Peintures	Sur support M0 , M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité



ANNEXES TECHNIQUES



DÉCLARATION DE MACHINES OU D'APPAREILS PRESENTS EN DÉMONSTRATION

A renvoyer par mail à valerie.rayer@destination-angers.com avant le **23 Août**

STAND:	HALL:	NUMERO:
Société:		
Contact:		
Téléphone :	e – mail :	

1. MATERIELS OU APPAREILS PRESENTES EN DEMONSTRATION

Type :

Risques potentiels pour le public :

Mesures de protection envisagées :

2. EMPLOI DE PRODUITS NECESSITANT UNE DECLARATION PARTICULIERE

Source d'énergie électrique > 100 kVA :

Type d'appareil et Puissance :

Liquides inflammables (autres que ceux inclus dans les machines ou appareils)

Nature :

Mode d'utilisation : Sur le stand quantité limitée à 5 L (1ère catégorie) ou à 10 L (2ème catégorie)

Gaz liquéfiés (acétylène, oxygène, hydrogène ou gaz présentant les mêmes risques)

Nature :

Quantité :

3. EMPLOI DE MATERIELS NECESSITANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION

Effets spéciaux (fumées, brouillard, laser) OUI NON Nature :

Source radioactive. OUI NON

Emetteur de rayons X OUI NON

Date :

Signature :

Nom, Prénom et qualité, précédé de la mention « lu et approuvé »



DEMANDE D'AUTORISATION ELINGUES & ACCROCHES

A retourner avant le 16 août 2022

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut-être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur nos structures. Dans le cas d'une réponse positive, vous recevrez de notre part les coordonnées de nos prestataires agréés. Vous devrez prendre contact avec eux pour la réalisation de l'accroche.



Aucune accroche possible dans le Hall C

RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE :

ADRESSE :

.....

TEL : **FAX :**

HALL : **N° STAND :** **SURFACE :**m²

DATE : **Signature :**

Sollicite, de la part de Destination Angers, l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au dessus du stand, des éléments suspendus :

Descriptif des éléments à suspendre :

.....

.....

.....

Poids total certifié :

Poids par élingue (impératif) :

Dimensions :

Hauteur des élingues par rapport au sol du hall :

Nombre d'élingues minimum (à titre indicatif) :

FICHE A RETOURNER AVANT LE 16 AOÛT 2022

Salon du Végétal - à l'attention de Valérie RAYER
 PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01
 valerie.rayer@destination-angers.com - Tél : 02 41 93 40 40



LOIRE MAINE MANUTENTION

Vente, location et entretien

Zone Industrielle
28 bis Bd de l'industrie
49000 ÉCOUFLANT
Tél : 02.41.34.73.33

Au service de votre manutention



A 2 MN DU PARC EXPO D'ANGERS, LOCATION COURTE, MOYENNE ET LONGUE DUREE, VENTE ET SAV DE MATERIELS DE MANUTENTION

NOS MATERIELS SONT A DISPOSITION SUR LE SITE DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS DURANT LES PERIODES DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE.
TARIF LOCATION SANS CHAUFFEUR

CHARIOT THERMIQUE(suivant disponibilité)	FORFAIT 1/2 JOURNEE année 2022
CHARIOT 2500 kgs à 3500 kgs (cocher la case) Sans rallonges de fourches	94,00 € H.T. <input type="checkbox"/>

Transport, carburant, assurance circulation, vol, incendie et bris de machine compris.

La conduite de nos matériels est soumise à une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. Nous vous demandons de nous fournir une copie de cette autorisation ou CACES 3 avec votre réservation.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre chariot élévateur ou nacelle au 02 41 34 73 33, par mail : location@lmm49.com ou par fax 02 41 43 34 11.

VOTRE CACHET ou COORDONNÉES :

NOM DE L'INTERLOCUTEUR
Qui se servira du chariot + N° portable :

Période De Location Souhaitée : Pour le montage matin 8h-12h :
 Pour le montage après-midi 14h-17h :
 Pour le démontage soir 18h
 Pour le démontage matin 8h-12h :
 Pour le démontage après-midi 14h-17h :

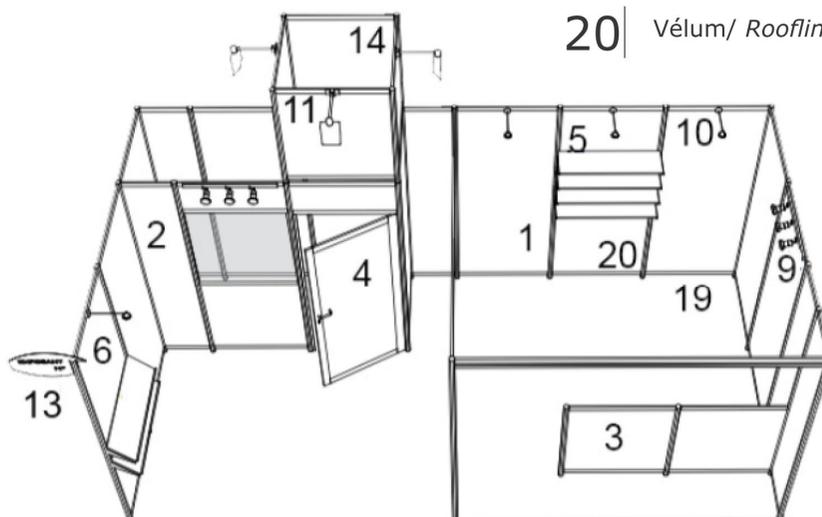
A respecter impérativement

www.lmm49.com

STAND MODULAIRE CLOISONS ET ACCESSOIRES

SHELL-SCHEME STAND Wall Panels and accessories

- | | | | |
|---|--|----|--|
| 1 | Cloison - larg 1m/ <i>Panel - Width 1m</i> | 9 | Rail de 3 spots LED/ <i>Spotlights on rail</i> |
| 2 | Demi-cloison - larg 0,50m/ <i>Half panel - Width 0,50 m</i> | 10 | Spot tige 75W/ <i>75W thin spotlight</i> |
| 3 | Cloison basse - Ht 1m/ <i>Half panel - Height 1m</i> | 11 | Spot halogène 300W/ <i>Halogen spotlight</i> |
| 4 | Porte/ <i>Door</i> | 13 | Signalétique/ <i>Signage</i> |
| 5 | Étagère droite 1m x P.0,30m/ <i>Straight shelf</i> | 14 | Tour enseigne/ <i>Branding tower</i> |
| 6 | Étagère inclinée 1m x P.0,30m/ <i>Oblique shelf width 1m x depth 0,30m</i> | 19 | Moquette/ <i>Carpet</i> |
| | | 20 | Vélum/ <i>Rooflining</i> |



Tissu et moquette selon notre nuancier/ *Fabric and carpet according to our color chart*

Signalétique, mobilier et décoration florale sur demande/ *Signage, furnitures, floral décoration on request...*

Stand personnalisé ou sur-mesure possible sur devis/ *Customized stand or custom-made on request...*

BON DE COMMANDE 2022 CLOISONS ET ACCESSOIRES

ODER FORM Wall Panels and accessories

Société/ Company : _____
 Adresse/ Address : _____
 Pays/ Country : _____
 Email : _____
 Exposition/ Exhibition : _____
 Responsable du stand/ Exhibition manager : _____
 Nom du stand/ Stand name : _____
 Bâtiment/ Hall : _____
 N° stand/ Stand number : _____
 N° TVA/ Value-added tax number : _____
 N° SIRET/ Registration number company : _____

NB : Les commandes présent sur place seront majorées de 25% dans la limite du stock disponible

NB : Orders made on site will be increased by 25% within the limits of the available stock

RÉF : DÉSIGNATION	PU HT	QTÉ	PT HT
1- Cloison 1mx2,50m Ht/ Wall panel 1mx2,50m Ht	71 €		
2- Cloison 0,50mx2,50 m Ht/ Wall panel 0,50mx2,50m Ht	57 €		
3- Cloison basse 1mx1m Ht/ Wall panel 1mx1m Ht	58 €		
4- Porte 1mx2,50m Ht/ Door 1mx2,50m Ht	156 €		
5- Étagère droite 1mx0,30 prof/ Straight shelf 1mx0,30m	36 €		
6- Étagère inclinée 1mx0,30 prof/ At 45° angle shelf 1x0,30m	40 €		
7- Chainette/ Picture chain	11.5 €		
8- Bloc patère/ Coat hook	31 €		
12- Bloc 3 prises/ Triple socket	29 €		
13- Signalétique sur demande/ Signage on request			
14- Tour enseigne carrée 4 face (panneaux de 1mx1m sans logo)/ Square sign system 4 sides (1mx1m without any logo)	389 €		
15- Réserve 1m ² en angle stand (1 cloison 2,50m HT+ 1 porte fermant à clé 2,50m HT)/ 1m ² Store room at an angle of the booth (1 panel and locking door)	227 €		
16- Réserve 2m ² en angle de stand (2 cloisons 2,50m HT+ 1 porte fermant à clé 2,50m HT)/ 2m ² store room at an angle of the booth (2 panels and a locking door)	296 €		

BON DE COMMANDE 2022 CLOISONS ET ACCESSOIRES

ODER FORM Wall Panels and accessories

RÉF : DÉSIGNATION	PU HT	QTÉ	PT HT
17- Réserve 1m² sur stand nu (3 cloisons 2,50m HT + 1 porte fermant à clé 2,50m HT)/ <i>1m² Store room on a bare booth (3 panels and a locking door)</i>	367 €		
18- Réserve 2m² sur stand nu (5 cloisons 2,50m HT+ 1 porte fermant à clé 2,50m HT)/ <i>2m² store room on a bare booth (5 panels and locking door)</i>	506 €		
19- Moquette filmée et posée couleur choisie dans le nuancier joint/ <i>Laid carpet with polythene protection - color choosen from the color chart</i>	12.70 €/m²		
Moquette filmée (fourniture seule) couleur choisie dans le nuancier joint/ <i>Laid carpet with polythene protection - color choosen from the color chart</i>	9 €/m²		
20- Vélum/ <i>Rooflining</i>	30 €/m²		
21- Platine de stabilité/ <i>Platinum transferability</i>	18 €/u		
22- Traverse simple/ <i>Simple crosspiece</i>	14 €/ml		
23- Rideau sur simple traverse/ <i>Curtain on a single rail</i>	74 €/ml		
24- Coton gratté ml posé 140g/m²/ <i>Brush finished cotton 140gr/m²</i>	32 €/ml		
Fourniture seule - coton gratté ml non posé/ <i>Supply only fabric</i> Couleur/ <i>Color :</i>	20 €/ml		
25- Pack étagère de réserve 3 niveaux 1mx 0,30 prof/ <i>Spare shelf pack 3 levels 1mx 0,30 prof</i>	96 €/u		
26- Plancher technique à recouvrir/ <i>Wooden technic floor to recover</i>	20 €/m²		

NB : inclure dans votre métré linéaire chaque face visible

NB : to include in your calculation each side _____

Total HT :

Frais de dossier H.T : 15 €
T.V.A 20%

TOTAL TTC :

RÈGLEMENT/ *Payment conditions :*

- 100% par chèque ou virement à la commande/ *100% by cheque or bank transfer with order*
- Toute commande non accompagnée de l'intégralité du règlement ne pourra être prise en considération/ *Any order not fully paid will not be dealt with*
- Les prix sont entendus pour la durée du salon/ *Prices stand for the duration of the show*

CONTACT : +33 (0)2 40 34 78 99 - anais.grimaud@gl-events.com



BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE

CODE ENTREPRISE :

NOM OU RAISON SOCIALE :

Adresse :

E.mail :

DESIGNATION	QUANTITE	PU HT	PU TTC	MONTANT
Cartes d'invitation (carnet de 25)		8 €	8,80 €	
E-invitations (par 25)		8 €	8,80 €	
Scan badge		35 €	42 €	
Pass soirée + conférence prospective		60 €	72 €	
Soirée		35 €	42 €	
Conférence prospective		30 €	36 €	
ELECTRICITE : TYPE DE BRANCHEMENT «Consommation comprise»				
Mono 2 Kw		210 €	260,40 €	
Mono 4 Kw		260 €	321,60 €	
Mono 6 Kw		312 €	384,00 €	
Tri 6 Kw		492 €	606,00 €	
Tri 12 Kw		583 €	717,60 €	
Tri 18 Kw		757 €	908,40 €	
Tri 24 Kw		946 €	1 135,20 €	
SPOTS - Rail de 3 spots (Uniquement pour les stands équipés)		65 €	81,60 €	
CHARGEMENT/DECHARGEMENT DE MARCHANDISE (service avec chauffeur) (1h minimum facturée)		70 €	84 €	
NETTOYAGE (le m ²)		5 €	6 €	
			TOTAL TTC	

BON DE COMMANDE A RETOURNER :

- par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre D'ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES (ALTEC)
- ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : valerie.rayer@destination-angers.com

Païement par :

par chèque (uniquement pour les exposants français)

par virement bancaire à notre banque

CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU : IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC : CMCIFR2A

(Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

Date :

Signature et nom du commanditaire,

Salon du Végétal - à l'attention de Valérie RAYER

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

MÉMENTO

Mardi 13 - Mercredi 14 septembre : 9h - 18h

Jeudi 15 septembre : 9h - 17h

Afterwork (Mixte + Coeur Végétal) : 16h - 20h



COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Dans le Grand Palais (sous le restaurant)

Du vendredi 9 au jeudi 15 septembre 2022

Tél : 02 41 93 40 30

Contact administratif :

Valérie RAYER : 02 41 93 40 53

(valerie.rayer@destination-angers.com)

Contacts commerciaux :

Malory DIETRICH : 02 41 93 62 78

(malory.dietrich@destination-angers.com)

François BIZARD : 02 41 93 40 41

(francois.bizard@destination-angers.com)

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Visite de la Commission de Sécurité : lundi 12 septembre
par M. Bruno BEUNEUX, chargé de sécurité : 06 79 21 89 71

GARDIENNAGE

A partir du vendredi 9 septembre à 18h au vendredi 16 septembre à 12h

MONTAGE		
Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
8h - 18h	8h - 18h	8h - 24h
Portails 3 - 5		
Le portail P1 sera ouvert sur demande		
Véhicules interdits dans tous les halls (dernière entrée 1 heure avant la fermeture des portails)		

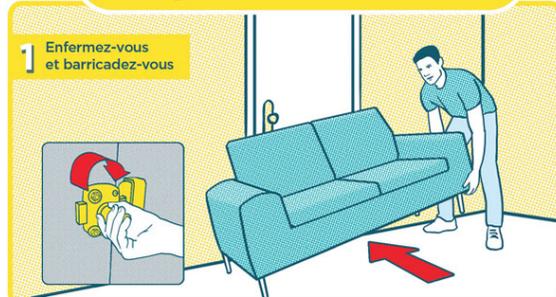
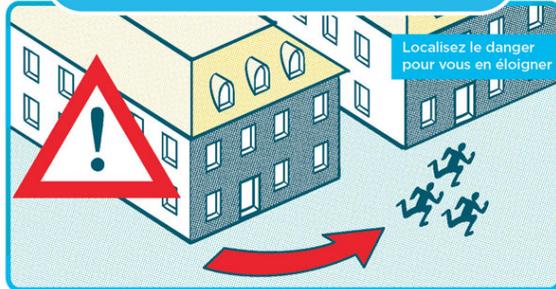
DÉMONTAGE	
Jeudi 15	Vendredi 16
Zone Pro	8h - 18h
18h - 24h	
Zone Mixte	
21h - 24h	

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

